

INFORMATIONS GENERALES

Assureur :

Inter Partner Assistance

Avenue Louise 166/1

B - 1050 Bruxelles

Tel: +32 (0)2 550 04 78

E-mail: claims-assistance@axa-assistance.com

Preneur d'assurance :

KEYTRADE BANK

Bd du Souverain 100

B-1170 Bruxelles

Titulaire de la carte VISA KEYTRADE BANK:

Nom – Prénom : _____

Adresse : _____

Type de carte: Platinum Gold Classic

Numéro de la carte utilisée pour les achats: _____

Assuré:

Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Lien de parenté avec le titulaire de la carte VISA KEYTRADE BANK : _____

Date de naissance : _____

Téléphone– GSM : _____

E-mail: _____

REMBOURSEMENT

Remboursement (suivant les Conditions Générales)

Numéro de compte bancaire : _____

SWIFT (BIC) : _____

IBAN : _____

Nom et adresse de l'institution bancaire : _____

L'assureur:

Inter Partner Assistance S.A., compagnie d'assurance agréée auprès de la BNB sous le numéro 0487.

Siège social: Av. Louise 166, B -1050 Bruxelles – RPR Bruxelles – VAT No. BE 0415.591.055.–BIC: BBRUBEBB – IBAN: BE66 3630 8057 8243.

SINISTRE

(A compléter par le titulaire de la carte VISA KEYTRADE BANK)

Prix de l'achat _____

Date de paiement avec la carte VISA KEYTRADE BANK : _____

Date à laquelle le sinistre s'est produit : _____

En cas de vol, date de déclaration de vol aux autorités compétentes _____

Lieu et circonstances du sinistre :

Description :

Possibilité de compensation :

Existe-t-il un droit de recouvrement auprès d'une tierce partie?

Avez-vous entrepris vous-même une action à cet égard?

L'assureur:

Inter Partner Assistance S.A., compagnie d'assurance agréée auprès de la BNB sous le numéro 0487.

Siège social: Av. Louise 166, B -1050 Bruxelles – RPR Bruxelles – VAT No. BE 0415.591.055.-BIC: BBRUBEBB – IBAN: BE66 3630 8057 8243.

Documents à joindre :

- Le justificatif servant de preuve pour le bien assuré, le prix et la date d'achat ou de livraison (facture ou ticket de caisse);
- Une copie du décompte VISA ou une copie de l'extrait bancaire prouvant que le montant de l'achat a été payé à l'aide de la carte assurée ;
- En cas de vol : numéro de procès-verbal et l'identité des autorités locales où la plainte a été déposée ;
- En cas de vol par effraction : tout justificatif lié à l'effraction telle qu'une copie de la facture du serrurier ou une attestation de la déclaration à l'assureur (à mentionner) qui suit la déclaration de l'assuré à l'assurance incendie ou l'assurance auto ;
- En cas de vol avec violence, tout justificatif de cet acte de violence tel qu'un rapport médical ou un témoignage (attestation écrite, datée et signée par le témoin et mentionnant ses nom, prénom et profession, accompagnée d'une copie de la carte d'identité ;
- En cas d'endommagement accidentel, l'offre de la réparation ou la facture de réparation du bien assuré ou le justificatif du vendeur ou du réparateur mentionnant avec précision les dégâts et prouvant que ces dégâts sont irréparables.

Déclaration de l'assuré

Le soussigné déclare avoir répondu aux questions de manière correcte et que toutes les informations et données concernant le dommage sont exactes et que le sinistre n'a pas été soumis à une autre société. Le soussigné donne par la présente la permission de recouvrement auprès d'une tierce partie.

Signature de l'assuré

Date

Merci d'envoyer le formulaire complété ainsi que tous les documents requis de préférence par e-mail à:

claims-assistance@axa-assistance.com

ou par la poste à:

AXA Assistance

Service remboursement KEYTRADE BANK Carte VISA

Avenue Louise 166/1

B-1050 Bruxelles

L'assureur:

Inter Partner Assistance S.A., compagnie d'assurance agréée auprès de la BNB sous le numéro 0487.

Siège social: Av. Louise 166, B -1050 Bruxelles – RPR Bruxelles – VAT No. BE 0415.591.055.–BIC: BBRUBEBB – IBAN: BE66 3630 8057 8243.